

NOTE SUR LES POLYPTERUS DU NIGER MOYEN,
NOTAMMENT CEUX DE L'ESPÈCE SENEGALUS,

Par J. DAGET.

Trois espèces de Polyptères se rencontrent communément dans le Niger Moyen, et entre le barrage de Markala et le lac Debo (Delta Central du Niger, Soudan français), nous avons pu en récolter et en observer un assez grand nombre. Ils appartiennent aux espèces suivantes : *P. bichir lapradei* (STEINDACHNER, 1869) — *P. endlicheri endlicheri* (HECKEL, 1849) et *P. senegalus* (CUVIER, 1829).

Les Polyptères sont aperçus parfois dans la journée nageant lentement entre deux eaux, mais le plus souvent ils se tiennent immobiles sur le fond, prêts à fuir avec rapidité au moindre bruit. Exceptionnellement, nous les avons vu « sonder » et leur dos écailleux et luisant, apparaissant un instant hors de l'eau, nous a permis d'identifier à coup sûr un Polyptère. En ayant conservé quelque temps, et à plusieurs reprises, de vivants, dans des récipients pleins d'eau, jamais nous ne les avons observés venir à la surface respirer l'air, ce qui serait, comme chez tous les poissons, un signe de début d'asphyxie. Il est possible qu'à l'instar de beaucoup de poissons du Niger, les Polyptères manifestent une recrudescence d'activité nocturne. Ce sont des carnassiers, dans l'estomac desquels nous avons trouvé de petits poissons et aussi, une fois, une feuille entière de Graminée.

Bien que nous n'ayons pu faire aucune observation directe sur la ponte, il est probable que celle-ci s'effectue, dans la région qui nous intéresse, aux mois de juillet et août, lorsque tombent les premières pluies et que les eaux du Niger commencent à envahir les terres. Pendant toute la durée de la crue, jeunes et adultes sont cachés dans les herbiers inondés et c'est seulement au retrait des eaux qu'ils peuvent être capturés facilement, à l'aide de nasses disposées dans les rigoles ou fossés d'écoulement : ce moment de l'année est le seul favorable à la récolte des jeunes, mais les premiers stades du développement sont depuis longtemps dépassés, car la croissance est très rapide. SVENSSON (1933) pense que la taille adulte et la maturité sexuelle sont atteintes au bout d'un an, et cite à l'appui des chiffres parfaitement concluants.

Voici la liste des exemplaires juvéniles que nous avons recueillis à Diafarabé, dans les rizières situées derrière le village, du 8 novem-

bre au 3 décembre 1946. On remarquera que la variabilité des tailles, échelonnées pour *P. senegalus*, de 38 + 8 mm. à 206 + 21 mm. et pour *P. bichir lapradei*, de 150 mm. n 249 + 41 mm. laisse supposer que les pontes ne sont pas toutes simultanées.

P. senegalus.

Longueur totale	Branchie dextre	Operculaire senestre	Longueur totale	Branchie dextre	Operculaire senestre
38 + 8	2	3	115 + 24	1	3
41 + 12	1,5	1	116 + 20	traces	
45 + 9	0,5	3	120 + 25	»	
74 + 18	3	2,5	121 + 20	»	
87 + 20	2	trace	121 + 21	»	
94 + 19	traces		121 + 22	»	
98 + 20	»		122 + 25	»	
100 + 22	»		125 + 24	1	0,5
101 + 20	»		126 + 23	trace	1
104 + 20	1	trace	132 + 26	traces	
106 + 20	traces		170	pas de branchie	
108 + 22	»		175 + 23	»	
108 + 24	»		192 + 20	»	
112 + 26	»		195 + 20	»	
114 + 23	pas de branchie		195 + 20	»	
115 + 20	traces		206 + 21		

P. bichir lapradei

150 + —	10	4	209 + 44	34	20
155 + 39	17	7	215 + 33	23	11
180 + 31	32	28	249 + 41	38	40
180 + 42	17	12			

P. endlicheri endlicheri

190 + —	21	27			
---------	----	----	--	--	--

P. senegalus possède l'aire de dispersion la plus étendue de tous les Polyptères, puisqu'on le trouve en Gambie, dans le Sénégal, la Volta, le Niger, le lac Tchad et la riv. Chari, le lac Rudolf et la riv. Omo, le Nil, le lac Albert et le Katanga. POLL dans sa « Contribution à l'étude systématique des Polypteridæ » (1941), pense qu'il y a lieu

de distinguer plusieurs sous-espèces géographiques, et il en définit une, *P. senegalus meridionalis* habitant les affluents supérieurs du fleuve Congo, dans la région du Katanga, le fleuve Lualaba et la riv. Lulua. Provisoirement, il réunit dans une deuxième sous-espèce, *P. senegalus senegalus*, tous les autres *P. senegalus* qu'il n'a pu étudier d'une façon aussi précise et sur lesquels les renseignements donnés par les auteurs sont souvent fragmentaires ou imprécis. Le *P. senegalus senegalus* se trouve encore habiter une aire de dispersion si vaste que POLL doute qu'il ne soit pas nécessaire de la subdiviser à son tour, la dénomination *Polypterus senegalus senegalus*, en vertu de la règle d'antériorité, revenant de droit aux *P. senegalus* de la Gambie et du Sénégal.

Dans son Synopsis du genre *Polypterus*, POLL donne la clef suivante :

D VIII-X (IX-X) Œil $4 \frac{1}{4}$ à 8 fois dans la longueur de la tête. Sous-operculaire égal ou un peu plus étroit que l'œil. Coloration presque uniforme.

a) Ecailles 53-61 — 34-40 — 15-21. Longueur maximum de la branchie operculaire, supérieure à 10 mm. Taille maximum supérieure à 400 mm..

P. senegalus senegalus Cuvier.

b) Ecailles 55-58 — 34-36 — 15-20. Longueur maximum de la branchie operculaire, inférieure à 10 mm. Taille maximum inférieure à 400 mm.

P. senegalus meridionalis Poll.

L'étude de nos *P. senegalus* du Niger Moyen va nous permettre d'aborder la discussion de la validité des caractères invoqués par POLL pour caractériser sa sous-espèce *meridionalis* et l'isoler de l'ensemble des *P. senegalus*, auquel appartiennent nos exemplaires.

Pinnules et écaillage. Sur 45 exemplaires du Niger Moyen (entre Diafarabé et le lac Débo) nous avons relevé, en ce qui concerne les pinnules dorsales, les nombres suivants :

IX sur 17 exemplaires soit 38 %,

X sur 27 exemplaires soit 60 %,

XI sur 1 exemplaire soit 2 %.

Sur 28 exemplaires examinés, les écailles étaient au nombre de 55-58 en ligne longitudinale, 34-36 autour du corps, et 15-18 pré-dorsales. Ces nombres correspondent aux deux sous-espèces de POLL.

Taille maximum. Le maximum que nous avons mesuré était de 320 mm. sans la caudale, celle-ci étant très abîmée, comme il arrive fréquemment chez les Polyptères âgés. Or chez les *P. senegalus*, les tailles supérieures à 335 mm. sont exceptionnelles, peut-être même atteintes seulement dans des régions où règnent des conditions écologiques très favorables. En effet, au Katanga, pour *P. senegalus*

meridionalis, POLL indique comme maxima observé 335 m/m. (la Upemba, Nyango, 1933). Pour la Gambie, BUBGETT (1899) n'a pas observé de taille supérieure à 317 mm. (12 1/2 pouces), ni SVENSSON (1933) de taille supérieure à 335 mm., malgré l'abondance du matériel que ces auteurs ont eu à leur disposition. La seule mention d'une longueur supérieure à 400 m/m. se trouve, à notre connaissance, dans BOULENGER (1907) qui signale 420 mm. pour un exemplaire du Nil. Il nous semble difficile, dans ces conditions, de faire intervenir la taille maximum « pouvant » être atteinte, pour discriminer les sous-espèces.

Branchies operculaires. En réalité, la coupure établie par POLL porte sur le fait, incontestablement très net, que chez les exemplaires juvéniles du Katanga, la branchie operculaire devient moins grande et régresse sensiblement plus vite que chez les *P. senegalus* de la Gambie, sur lesquels SVENSSON (1933) a fait des mesures analogues. Nous avons groupé dans le tableau récapitulatif suivant, les observations de POLL, de SVENSSON et les nôtres, portant sur trois populations isolées géographiquement.

Longueur du jeune	KATANGA (POLL)		NIGER MOYEN		GAMBIE (SVENSSON)	
	Nombre de spécimens	long, moyenne de la branchie	nombre de spécimens	Long. moyenne de la branchie	Nombre de spécimens.	Long. moyenne de la branchie
21- 30	—	—	—	—	15	4,46
31- 40	—	—	—	—	60	5,75
41- 50	1	4,00	1	2,50	130	7,68
51- 60	2	6,00	2	1,50	126	8,97
61- 70	4	2,33	—	—	45	9,71
71- 80	12	3,60	—	—	30	8,80
81- 90	21	2,30	—	—	14	7,36
91-100	31	2,81	1	2,75	13	5,25
101-110	17	2,00	1	1,00	11	4,90
111-120	11	0	2	0	20	3,66
121-130	5	0	5	0,50	18	3,00
131-140	—	—	6	2,00	9	2,60
141-150	—	—	7	0,75	6	1,00
151-160	—	—	1	0	7	0
161-170	—	—	—	—	1	0
171-180	—	—	—	—	1	0

La série du Niger moyen est trop lacunaire et porte sur un trop petit nombre d'exemplaires pour permettre une comparaison détaillée, et se faire une idée de la taille maximum atteinte par la branchie operculaire. Cette dernière est très probablement moins

élevée qu'en Gambie : en effet, nos trois exemplaires de 40 à 60 mm présentaient des branchies operculaires petites, de 0,5 à 3 mm., à l'extrémité atrophiée, c'est-à-dire déjà en régression ; alors que SVENSSON sur 256 exemplaires examinés, de tailles correspondantes, trouve une moyenne de 8,32 mm., avec un minimum de 3 mm. et un maximum de 15 mm.

Les mesures de branchie operculaire concernant des *P. senegalus* d'autres régions sont rares. BOULENGER (1902) signale deux exemplaires de 60 et 69 mm. provenant du Nil Blanc et de l'embouchure du Lac No, dont les branchies mesuraient 5 mm. Sur plusieurs jeunes provenant d'Abo (Nigeria), le maximum observé était de 9 mm., mais une figure grandeur naturelle représente un *P. senegalus* provenant d'Assay (S. Nigeria) avec une branchie d'environ 12 mm. pour une longueur totale de 67 mm.

En ce qui concerne la préciosité de la disparition des branchies operculaires, les résultats semblent assez peu nets. En 1902, BOULENGER écrivait que « les branchies externes semblent disparaître très tôt, car on ne les a encore rencontrées chez aucun spécimen de plus de 90 mm., bien qu'un grand nombre de jeunes aient été examinés par STEINDACHNER, BUDGETT et moi-même ». POLL (1941) n'en a pas observé de mesurables au-dessus de 108 mm. ; mais SVENSSON (1935) en signale encore à 141-150 mm., et nous-même à 149 mm. Là encore, les variations individuelles semblent importantes.

Conclusion. — Si l'on considère l'ensemble des observations recueillies par BUDGETT en Gambie, WERNER et BOULENGER pour le bassin du Nil et la Nigeria, STEINDACHNER pour le Sénégal et nous-même pour le Niger Moyen, la coupure qui semblait si nette entre les *P. senegalus* observés par SVENSSON (1933) en Gambie et par POLL (1941) au Katanga devient quelque peu arbitraire. Nous pensons que la question des sous-espèces possibles de *P. senegalus* doit être reconsidérée en faisant porter les observations sur un nombre d'exemplaires aussi grand que possible et représentant les diverses régions et milieux où la présence de cette espèce a été reconnue.

Laboratoire des Pêches et productions Coloniales d'origine animale du Muséum.

OUVRAGES A CONSULTER

- BOULENGER (G. A.). 1902. *Proc. Zool. Soc. London.*
— 1907. *Zoology of Egypt. The Fishes of the Nile.*
BUDGETT (J.-S.). 1899. *Proc. Cambridge Philos. Soc. X.*
POLL (M.). 1941. *Rev. Zool. Bot. Afr.*, XXXV, 2-3.
STEINDACHNER (F.). 1869. *Sitzber. Akad. Wiss. Wien*, 60. Abt I.
SVENSSON (G.). 1933. *Kungl. Svensk. Vetensk. Handl*, Bd. 12. n° 2.
WERNER (F.). 1906. *Sitzber. Akad. Wiss. Wien*. 115. Abt. I.